



## Fenêtres de l'Avent:

Une idée lumineuse,  
tous les soirs du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

Pour plus de détails

> 6

# Venise à Coppet !



## Editorial

### Pourquoi Venise?

Les hommages de notre commune à sa célèbre châtelaine prendront fin en novembre. Durant cette année 2017, nos habitants ont eu le loisir, à travers des conférences, des spectacles et même un déplacement à Paris, de mieux connaître cette infatigable voyageuse et femme de lettres qu'était Mme de Staël. Ne pas évoquer Venise eût été une erreur. Cette ville, en effet, a vu naître Corinne, l'héroïne de son roman «Corinne ou l'Italie», lequel a grandement contribué à importer et populariser le romantisme en France.

Qui, mieux que les costumés vénitiens invités à Coppet peuvent représenter la Sérénissime?

Nous remercions l'association «Objectif Carnaval de Venise» qui grâce à une poignée de passionnés, va nous offrir ce week-end festif. Puisse cette pas-

sion qui les animent, se transmettre aux Copétans que nous attendons nombreux durant ce week-end de fête.

### Trois candidats pour un siège

Le 26 septembre, nous saurons quel candidat fera partie du collège municipal. Nous parlions plus haut de passion. C'est bien elle qui devra conduire le nouvel élu tout au long de son mandat. La fonction ne pouvant être remplie qu'à cette condition. Elle aidera à aller de l'avant, à défendre des dossiers, à convaincre, à proposer, à écouter sa population. Elle permettra aussi de suivre un parcours parfois semé d'embûches mais qui apporte en même temps tant de satisfaction. Enfin, elle fera rempart aux moments de découragement. Au futur membre de la Municipalité, je dis donc: «soyez passionné»!

### Un été radieux

Il a fait le bonheur de tous, mais particulièrement celui des habitués du Parc des Rocailles qui ont profité des grandes chaleurs pour investir la nouvelle surface herbeuse leur offrant désormais une parcelle «pieds dans l'eau». L'initiative de transformer cet endroit, utilisé auparavant par la station d'épuration, était la bonne! Ce parc est maintenant devenu, par sa diversité, le rendez-vous de toute une population souhaitant passer un beau moment dans un cadre magique.

Le Messenger Boîteux prévoit un mois de septembre beau et chaud. Que chacun continue donc d'en profiter!

*Isabelle Naville*

## Informations pratiques

### Greffe

Lundi et mercredi: 08h30-11h30  
Mardi: 7h - 11h30  
Jeudi: 13h30 - 18h30  
Vendredi: fermé  
Tél. 022 960 87 00

### Office du Tourisme

**Horaire d'hiver de septembre à Pâques**  
Mercredi: 13h30 - 16h30  
Samedi: 10h - 14h

### Déchetterie

**Horaire d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril**  
Du lundi au vendredi: 9h - 11h45  
et 13h30 - 17h30  
Samedi: 9h-17h

### Patinoire de Terre Sainte

Les horaires sont à consulter sur notre site internet [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch) rubrique loisirs/sports

Commune

# Rapport d'activités du Conseil communal de mai à août 2017

**Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».**

Depuis la parution de la dernière édition du Journal de Coppet, le Conseil communal a siégé les 19 juin et 28 août 2017. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants.

## Lundi 19 juin 2017

**Préavis n° 24/2016-2017** relatif aux comptes communaux 2016. **Accepté.** Les comptes de l'exercice 2016 ont laissé apparaître un excédent brut de revenus de CHF 466'241.24 avant reprises de réserves et attributions supplémentaires. Cet excédent a été affecté à l'amortissement extraordinaire de divers postes et à l'attribution d'un montant au fonds de réserve pour investissements futurs. Il en résulte en définitive un résultat annuel net de CHF 132.54. L'application de la RIE III cantonale, effective dès 2017, rendra très probablement les exercices à venir déficitaires si nous ne trouvons pas de nouvelles sources de revenus ou si nous ne restreignons pas nos investissements.

**Préavis n° 25/2016-2017** relatif au rapport de gestion 2016. **Accepté.**

*Ce rapport détaille principalement les éléments non financiers de la gestion communale et l'activité de chaque dicastère y est décrite.*

## Lundi 28 août 2017

**Rapport de la Municipalité sur la motion des membres de la Commission de gestion pour rationaliser le stockage et réduire les charges du dépôt de voirie communal.**

*Suite au dépôt de cette motion, prise en considération le 20 juin 2016 par le Conseil communal, un inventaire du contenu de tous les dépôts communaux a été réalisé et ce recensement a déjà permis de rationaliser le stockage, notamment en passant par une épuration des objets conservés. Malgré cette démarche, la configuration des locaux n'offre pas une flexibilité d'aménagement qui permettrait de diminuer l'espace requis. Les autres mesures en cours ou à prendre sont les suivantes:*

- établissement d'une étude de faisabilité, sur la parcelle communale voisine, pour la construction d'un nouveau dépôt de voirie et de logements à loyers abordables;
- demande de diminution du loyer lors du renouvellement du bail;
- étude de l'achat des locaux concernés.



*La décision concernant ce rapport ayant été prise après la rédaction de cet article, elle peut être consultée sur notre site internet sous la rubrique «politique».*

## Lundi 6 novembre 2017

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

## Lundi 18 décembre 2017

Préavis relatif au budget communal de l'année 2018.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

## Prochaines séances

(sous réserve de modifications ultérieures)

### Lundi 2 octobre 2017

**Préavis relatif** à l'arrêté d'imposition 2018. Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

*Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et que chaque citoyen peut venir assister aux débats.*

## Suivi du programme de législature 2016-2021

### Circulation et mobilité

- Portes d'entrée du bourg

Les oppositions formulées durant la mise à l'enquête ont été retirées. La prochaine étape de ce projet est le dépôt d'une demande de crédit auprès du Conseil communal pour les aménagements prévus à l'entrée côté Lausanne. Du côté Genève, la prolongation des aménagements existants jusqu'à la Loge du château sera intégrée au projet de requalification de la route cantonale.

### Bâtiments publics

- Construction d'une piscine et d'une patinoire

Ce projet est toujours à l'étude au sein des services cantonaux appelés à se prononcer. Une fois cette consultation terminée, la Municipalité pourra traiter les oppositions formulées à l'encontre du dossier lors de l'enquête publique.

- Création d'une auberge communale  
La modification de l'affectation du sol qui permettrait la réalisation d'un restaurant sur l'Esplanade Germaine de Staël a suscité une opposition

lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 27 juin au 26 juillet 2017. Le traitement de cette opposition, qui interviendra dans les meilleurs délais, est un préalable à la poursuite de ce projet.

- Transformation de La Copétane

Une étude est actuellement en cours pour permettre la transformation du restaurant «La Copétane» afin d'en améliorer l'exploitation. Dans ce cadre, la réflexion portera également sur l'occupation actuelle des locaux du Musée du Vieux-Coppet.

### Espaces publics

- Installation d'un nouvel éclairage sous les arcades

Une zone test sera mise en place du 4 au 15 septembre 2017. Par la suite un préavis sera déposé au Conseil communal.

- Mise en valeur de la place du Four

L'étude visant à explorer les potentialités de revalorisation de la place du Four sera présentée au Conseil communal le 28 août 2017. Le public est invité à assister à cette présentation. Ses conclusions seront par la suite intégrées au projet de révision du Plan partiel d'affectation de l'Ancienne Ville.

## Commune

## Election d'un nouveau membre de la Municipalité

Le dimanche 24 septembre, les habitants de Coppet seront appelés aux urnes pour élire un 5<sup>ème</sup> membre de la Municipalité, en remplacement de M. Pedro Basabe, démissionnaire. Les Copétans intéressés par ce poste, avaient jusqu'au 14 août à midi pour manifester leur intérêt. Trois candidats ont déposé leur dossier.



M. François Keller,  
conseiller communal



M. Michel Gada,  
conseiller communal



M. Valentin Ducatez

Nous vous remercions d'aller voter. Quel que soit le candidat élu, la Municipalité lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

## Subventions communales pour l'achat de vélos

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la mobilité douce et de soutien au transfert modal, la commune de Coppet participe financièrement à l'achat de vélos selon les barèmes et conditions ci-après:

	Vélo neuf	Vélo d'occasion
Avec assistance électrique	CHF 300.—	CHF 100.— si le prix est > CHF 500.—
Tout autre vélo	CHF 100.— si le prix est > CHF 500.—	CHF 100.— si le prix est > CHF 500.—

**Conditions de subventions**

- Offres destinées uniquement aux habitants de Coppet en résidence principale.
- Subventions allouées uniquement lors d'une acquisition en Suisse et sur présentation d'une facture acquittée au nom du propriétaire.
- Offres limitées à raison d'un vélo par ménage, au plus tous les trois ans pour chaque ménage subventionné.

Les citoyens intéressés sont priés de compléter le formulaire disponible à l'adresse suivante: [www.coppet.ch/fr/admin/formulairesetpublications/](http://www.coppet.ch/fr/admin/formulairesetpublications/). Ils peuvent également s'adresser au guichet de l'administration communale.

## Nouvel éclairage des arcades: une zone test pour découvrir

**L'installation actuelle d'éclairage public sous les arcades du bourg n'assure pas les niveaux d'éclairage nécessaires requis par les normes en vigueur.**

En effet, la plupart des luminaires encastrés sont hors service, ce qui engendre une double insécurité: la première ressentie par les commerçants étant le vandalisme, la seconde visant les passants qui jugent les arcades trop sombres.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a déposé le préavis 05/2015-

2016 concernant une demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public des arcades.

Les conseillers communaux ont refusé ce crédit lors de la séance du 5 octobre 2015 et ont demandé à la Municipalité de poursuivre l'étude d'un nouvel éclairage par le biais d'un concours d'idées auprès de quatre concurrents. Après présentation des projets à un jury composé de membres du Conseil communal et de la Commission municipale des monuments et sites, ce dernier a choisi la solution présentée

par le bureau md-design (*Michele Dalla Favera et Rebecca Yeager*) à Nyon – la plus sobre et efficiente – répondant aux exigences d'éclairage public et de sécurité.

Dessinés sur le rythme donné par la forme des arches de la Grand-Rue, l'éclairage et le mobilier urbain sont conçus et développés pour le bourg de Coppet. Concrétiser, visionner à l'échelle réelle ce nouveau concept d'éclairage, tel est l'objectif du module présenté à la population

dans la zone test installée sous les arcades du 4 au 15 septembre 2017. Il permettra ainsi de juger de la qualité des éléments et de les décliner par la suite à l'ensemble du bourg. A l'issue de ce test, un préavis pourra être présenté lors d'un prochain Conseil communal.

**«Créer un fil conducteur qui guide les usagers et les met en sécurité a été le défi du candidat lauréat»**

Service du patrimoine



## Commune

## Lutte contre le feu bactérien

**Le feu bactérien est une maladie bactérienne des plantes. C'est l'une des plus dangereuses maladies des poiriers, pommiers, cognassiers, néfliers et de quelques autres espèces comme l'aubépine ou le cotonéaster.**

Afin de lutter contre cette maladie, la stratégie prophylactique mise en place par le canton a prouvé son efficacité. Afin de poursuivre dans cette voie, nous vous rappelons que la plantation de certaines plantes-hôtes du feu bactérien est proscrite au niveau fédéral et/ou cantonal. Il s'agit des espèces suivantes:

- cotonéaster sauvage;
- cotonéaster horizontal ou cotoneaster acuminatus;
- stranvaesia (photinia davidiana et nussia);
- pyracantha (buisson ardent).



De plus, les aubépines (aubépine épineuse, aubépine rignonensis) ne peuvent pas être plantées à moins de 4 km d'un verger intensif ou conservatoire d'anciennes variétés ou d'une pépinière de fruits à pépins.

Toutefois, d'autres plantes-hôtes demeurent en vente et malheureusement leur plantation reste accessible bien que formellement déconseillée. Les principales sont:

- les sorbiers (sorbier des oiseaux, alisier blanc, sorbier domestique, alisier de Suède);
- les photinias autres que ceux susmentionnés;
- les pommiers ou cognassiers du Japon;
- les amélanchiers à feuilles ovales;
- les néfliers (néflier, néflier du Japon).

Pour permettre aux citoyens d'identifier ces plantes-hôtes, une fiche illustrée peut être téléchargée à l'adresse suivante: <http://www.vd.ch/themes/economie/agriculture/police-phytosanitaire-cantonale/feu-bacterien>.

Toute plante susceptible d'être atteinte par le feu bactérien doit obligatoirement être annoncée à l'administration communale ou à la Police phytosanitaire, av. de Marcelin 29a, CH-1110 Morges, 021 557 92 72, [policephyto.savi@vd.ch](mailto:policephyto.savi@vd.ch).

## Dératisation des rives du lac

Afin de répondre à certaines interpellations de la population, la Municipalité rappelle qu'elle procède depuis longtemps, à raison de deux fois par année, à la dératisation de certains espaces publics susceptibles d'accueillir des rats en nombre, à savoir:

- les digues et les enrochements du port et de l'Esplanade Germaine de Staël;
- le parc des Rocailles et les enrochements de la plage;
- certains dépôts communaux pouvant contenir des déchets de voirie.

Les moyens de lutte sont limités pour des raisons de protection des animaux et de respect de l'environnement. De plus, leur application est proscrite aux endroits où des enfants voire des animaux domestiques pour-

raient avoir un contact direct avec ces produits.

La présence de rats sur nos rives reflète une situation naturelle et la volonté des autorités n'est pas de procéder à leur éradication, mais d'éviter leur prolifération. Dès lors, il est fortement recommandé de ne pas nourrir les oiseaux d'eau de nos rivages, la nourriture non consommées par eux favorisant la présence des rats aux endroits concernés. Il est également conseillé de ne pas abandonner d'aliments dans les parcs et espaces publics.

La Municipalité vous remercie d'ores et déjà de votre collaboration dans le cadre de ces mesures de salubrité publique.



## Canton

## Du côté de Lausanne...

**En date du 31 janvier 2017, le Grand conseil a accepté au troisième débat, un projet de loi modifiant celle du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).**

Ce projet de loi fait suite à l'acceptation en septembre 2009, à hauteur de 70,81%, de l'initiative constitutionnelle «l'école à journée continue».

Si aujourd'hui, à Coppet, nous avons la chance d'être bien dotés en offre d'accueil parascolaire, l'accueil de jour des écoliers entre 4 et 15 ans couvre tout juste 13% sur l'ensemble du Canton de Vaud. Dès lors, à la suite

de ce projet de loi, l'ensemble des Communes vaudoises seront dans l'obligation de s'organiser pour offrir un accueil parascolaire aux familles.

Cette nouvelle loi prévoit qu'entre 4 et 7 ans, les écoliers doivent pouvoir être encadrés du matin au soir. De 11 à 12 ans, uniquement durant la pause de midi et après les cours. Enfin, à partir de 13 ans et jusqu'à 15 ans, seul le repas de midi doit être pris en charge.

Le débat s'est particulièrement cristallisé sur la prise en charge des enfants de 8 à 10 ans, correspondant à la

5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> hamos. Il n'était pas prévu, pour ces derniers, un accueil durant le mercredi après-midi. Or, pour les familles dont les deux parents travaillent, laisser des enfants de cet âge sans surveillance semblait prématuré et un amendement a été déposé. A ce besoin de garde, il a été opposé la question du financement qui grève le budget des communes.

Finalement, selon un compromis bien vaudois, le Grand Conseil a opté par 73 voix contre 70 et 1 abstention, à un accueil pour les 8 à 10 ans uniquement en cas de «besoins avérés». Cela signifiera que si une commune a

plusieurs enfants en liste d'attente pour une ouverture le mercredi, elle devra s'organiser pour répondre à la demande.

Bien que le financement soit de la responsabilité des Communes, le Canton participera néanmoins annuellement à concurrence du 25% de la masse salariale du personnel éducatif des structures d'accueil collectif et des coordinatrices de l'accueil familial de jour.

*Amélie Cherbuin  
Députée au Grand Conseil*

## Vie locale

## The Kids Club: une autre façon d'apprendre

Après quelques années d'activité auprès d'enfants, Patricia Alvarez, jeune femme dynamique et très sympathique, a repris des études universitaires dans son Espagne natale afin d'obtenir un Master en Sciences de l'Education.

Une fois installée en Suisse, elle crée le Kids Club de Coppet qui a pris ses quartiers aux Perrières en septembre 2016. Aidée par deux autres collaboratrices, Patricia Alvarez se charge d'amuser et de maintenir en forme les enfants de 2 à 9 ans, et par conséquent de rendre des familles heureuses.

The Kids Club est un endroit dédié au développement des aptitudes sportives et à l'acquisition des connaissances par différentes activités ludiques, telles que le bricolage, les rythmes ou la pratique des jeux sportifs. Le club est ouvert aux enfants de 2 à 5 ans pendant la matinée et de 2 à 9 ans l'après-midi ainsi qu'en soirée, et ceci du lundi au samedi matin y compris. Les samedis après-midi et dimanches sont réservés pour les fêtes d'anniversaires. Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels polyglottes, car au Kids Club, les activités se déroulent en français, anglais et espagnol. Apprendre une

langue tout en s'amusant, c'est toujours rapidement assimilé par les enfants.

La flexibilité des horaires est un atout supplémentaire, car il est tout à fait possible de déposer votre enfant pour une ou deux activités, le temps d'aller chez le médecin ou le coiffeur. Les repas de midi peuvent également être pris sur place, toutefois, les parents doivent impérativement apporter le pique-nique de l'enfant. Enfin, il est indispensable d'inscrire l'enfant la veille. The Kids Club est ouvert également pendant les vacances scolaires. Afin que vous puissiez visualiser le planning et toutes les activités proposées, n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet très bien documenté, dont vous trouverez l'adresse ci-dessous.

Avec dix ans d'expérience, Patricia Alvarez sait ce qui convient aux familles et mérite toute votre confiance.

*Dominique Bertoncini*

### The Kids Club

1, pl. des Perrières – Coppet  
Horaires: 7h30-18h30  
Téléphone: 078 719 87 00  
Site internet: [www.thekidsclub.ch](http://www.thekidsclub.ch)  
E-Mail: [info@thekidsclub.ch](mailto:info@thekidsclub.ch)



## Vie scolaire



## UAPE: un bel élan de solidarité

Chaque année, le Croc'Midi de Coppet, unité d'accueil pour écoliers (UAPE), choisit un thème afin de guider les diverses activités tels que le bricolage, les sorties, les jeux, etc...

Pour l'année scolaire 2016-2017, la thématique fut la terre. L'idée de monter un projet d'échanges avec des enfants d'un autre continent par le biais d'une association mûrissait dans la tête de l'équipe éducative. Un jour, une rencontre tombée du ciel se produit...

En effet, l'équipe éducative, par l'intermédiaire de Célia, concierge du bâtiment du Chaucey, a l'opportunité de rencontrer Carla dont le projet était un départ imminent pour São Tomé & Príncipe – un petit archipel posé sur l'Equateur sur le continent africain – afin de rendre visite à Balbina, responsable de l'association ARCAR qui accueille des enfants abandonnés dès leur plus jeune âge et qui les fait gran-

dir en leur donnant une éducation, des valeurs, une scolarité et surtout un toit jusqu'à leur majorité.

Carla avait besoin pour les enfants, de matériel scolaire, de vêtements, de chaussures, etc...

A partir de là, tout fut rapidement mis sur pied. La mobilisation, l'enthousiasme des éducatrices, des parents et des enfants ont joué un rôle clé dans ce projet

L'UAPE a pu récolter de nombreux dons grâce à la générosité de tous, Carla est partie le 24 mai avec 69kg de matériel dans ses valises.

A son retour en Suisse, elle n'a pas manqué de partager avec l'UAPE la richesse et l'émotion de son voyage.

Les enfants de Coppet ont eu la chance de goûter les fruits récoltés avec soin par les enfants de Sao Tomé. L'échange entre les deux continents continuera ...

*Source: UAPE*

## Collège Necker: un agrandissement nécessaire

En raison du nombre croissant d'élèves de Terre Sainte inscrits en classes primaires, la société ARSCO SA, propriétaire des bâtiments scolaires de Necker à Coppet, s'est vue dans l'obligation d'entreprendre des travaux d'agrandissement. Afin d'être terminé le jour de la rentrée 2017-2018, l'agrandissement du restaurant scolaire s'est déroulé durant l'été, pendant les vacances scolaires. La surélévation du bâtiment existant permettra, quant à elle, la création de trois nouvelles classes ainsi que d'une classe de dégagement.



Ces locaux seront livrés à ARSCO SA à la fin de l'année civile

*Source: ARSCO SA*

## Manifestations

## Château de Coppet:

## visites extraordinaires

Mme de Staël est décédée le 14 juillet 1817 et est ensevelie à Coppet. Dans le cadre du bicentenaire de sa mort, la Fondation Othenin d'Haussonville vous propose de découvrir ou redécouvrir sa demeure, à travers des visites guidées théâtrales, qui vous permettront de rencontrer les personnages illustres de l'Histoire qui ont fréquenté ce magnifique château du XVIII<sup>ème</sup>.

Laissez-vous surprendre en rencontrant Juliette Récamier, Benjamin Constant, Mme de Staël en personne ou encore Lord Byron qui vous parleront de leur vie à Coppet et des événements de l'époque. Accompagné de votre guide, vous apprendrez, à travers ce moment privilégié, les détails historiques de ce lieu unique, tout cela dans une atmosphère chaleureuse et préservée.

Visites: 18h30. Durée: 60 min  
**Réservations:**  
[visites@chateaucoppet.ch](mailto:visites@chateaucoppet.ch)

Musée du Vieux-Coppet:  
une belle visite aussi

Toujours dans le cadre du bicentenaire de Mme de Staël, nous vous encourageons à visiter cette belle demeure bourgeoise et d'apprendre à mieux connaître les personnages célèbres qui ont traversé la vie de notre légendaire châtelaine.

Jusqu'au 14 octobre, le jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 16h00

**Entrée libre**



## Coppet Blues Festival

Les 24 et 25 novembre 2017, le Château de Coppet vibrera aux sons du premier festival de blues organisé par l'association Jazz & Co.

Depuis 12 ans déjà, les caves du Château accueillent des concerts de jazz et de blues. Cette année, Jazz & Co. se réjouit de proposer un festival qui se déroulera sur deux soirs, le vendredi avec une programmation «dames» et le samedi avec une soirée «messieurs».

Cette première édition débutera avec le trio de Sophie Malbec (FR), guitariste-chanteuse qui marque les esprits par sa voix puissante et émouvante, son jeu de guitare électrique incisif et élégant.



La soirée se poursuivra avec la chanteuse Lil'IOU du quartet «The Pathfinders» (FR), groupe décapant et survolté qui donne un sérieux coup de polish à la musique des années 50 et 60, à la croisée du rock and roll, de la soul et du rythme & blues.

La programmation du vendredi se terminera avec le quartet de la chanteuse Kyla Brox (UK). Sa voix très pure et d'une puissance peu commune, est considérée comme l'une des plus belles du Royaume Uni et son impeccable jeu de flûte traversière apporte un plus original à son talent vocal. La soirée de samedi débutera avec le groupe genevois Delta R, composé de Nicolas Roggli (guitare, chant), Jean-Philippe Mercier (batterie) et Gabriel Scotti (basse) qui plongera une fois de plus le public dans la moiteur, la chaleur et les eaux boueuses du delta du Mississippi.

Le quartet de Francesco Piu (I) prendra le relais avec un mélange de blues, de funk et de rock. Ce bluesman italien est chanteur et multi-instrumentiste (guitares électrique et acoustique, dobro, weissenborn, banjo, lap steel et harmonica).

Le festival se terminera avec la prestation de Fred Chapellier (FR), connu sur les scènes européennes comme le guitariste de Jacques Dutronc, Johnny Hallyday et Eddy Mitchell. Il nous présentera son nouveau projet «The Gents», accompagné par ses quatre musiciens et par le fameux chanteur de blues Dale Blade (USA) qui nous vient tout droit de la Nouvelle-Orléans.

Toutes les informations relatives à cet événement seront disponibles sur le site internet de Jazz and Co.: [www.jazzandco.ch](http://www.jazzandco.ch).

## Fenêtres de l'Avent: une idée lumineuse!

Après le succès de la patinoire, qui ravit depuis de nombreuses années la population de Coppet, toutes générations confondues, voilà un nouvel événement qui va s'ajouter cette année au calendrier et dont le but est de favoriser des moments festifs et des nouvelles rencontres.

Cette merveilleuse idée est venue d'un souvenir d'enfance d'une Coppétane, Lucie Rihs. De son Jura natal, elle nous ramène la tradition des fenêtres de l'Avent dont le principe est le suivant: du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, les habitants, les commerçants ainsi que les sociétés locales de notre belle commune sont invités à créer une parenthèse lumineuse en décorant une

fenêtre de leur habitat ou une vitrine, qui soit, pour l'une ou l'autre, visible de la rue. Lors de son illumination, le jour choisi, voisins, clients et amis et pourquoi pas touristes seront invités à partager un moment convivial «sur le pas de la porte», de 17h à 18h30. Alors, intéressés? Pour obtenir les modalités d'inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante: [calendrieraventcoppet@gmail.com](mailto:calendrieraventcoppet@gmail.com) ou par téléphone au 079 738 94 24, du lundi au vendredi, de 13h à 15h.

**Dernier délai d'inscription:**  
**30 octobre 2017**

Dès la clôture des inscriptions, un calendrier sera établi et distribué dans



la commune, il sera visible sur le site internet de la commune ainsi que dans la vitrine de l'Office du tourisme. Nous espérons que vous serez nombreux à participer et à vous inscrire et nous remercions d'ores et déjà ceux qui permettront la réalisation de cette belle initiative.

*Dominique Bertoncini*



## Mémento

### SEPTEMBRE

#### Vendredi 15, samedi 16

- Visites extraordinaires au Château de Coppet, 18h30. Infos: [www.chateaucoppet.ch](http://www.chateaucoppet.ch)

#### Vendredi 22

- Concert de jazz, «Nicolas Montier et le Swing Spirit», Caves du château, 20h30. Infos: [www.jazzandco.ch](http://www.jazzandco.ch)

#### Mardi 26

- Conférence « Pays de Vaud, terre d'élection » par Olivier Meuwly, Château de Coppet, 20h. Infos: [www.rencontrescoppet.ch](http://www.rencontrescoppet.ch)

#### Samedi 30

- «Les Folies vénitiennes», Parade de costumés au Château et dans le bourg. Dès 9h30. Infos: [www.objectifcarnavaldevenise.com](http://www.objectifcarnavaldevenise.com)

### OCTOBRE

#### Dimanche 1er

- «Les Folies vénitiennes», Parade de costumés au Château et dans le bourg. Dès 10h15. Infos: [www.objectifcarnavaldevenise.com](http://www.objectifcarnavaldevenise.com)

#### Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6

- Comédie «Les Caves» de et avec les Frères Taloché, théâtre de Terre-Sainte, 20h30. Infos: [www.varietes.ch](http://www.varietes.ch)

#### Vendredi 13, samedi 14

- Visites extraordinaires au Château de Coppet, 18h30. Infos: [www.chateaucoppet.ch](http://www.chateaucoppet.ch)

#### Mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27

- Comédie «Ma belle-mère et moi, 9 mois après», théâtre de Terre Sainte, 20h. Infos: [www.varietes.ch](http://www.varietes.ch)

#### Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29

- Troc de Coppet, salle communale, de 9h à 18h. Infos: [www.familytrocbeginns.ch](http://www.familytrocbeginns.ch)

### NOVEMBRE

#### Dimanche 12

- Concert de l'Ensemble vocal Amaryllis, temple, 17h. Infos: [www.choeuramaryllis.org](http://www.choeuramaryllis.org)

#### Dimanche 12

- Une journée au Château de Coppet  
Concert «Trio Colomba», de 17h à 18h  
Conférence de Me Marc Bonnant, de 19h à 20h. Infos: [www.rencontrescoppet.ch](http://www.rencontrescoppet.ch)

#### Mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17

- Comédie musicale «Les Fiançés de Loches», théâtre de Terre Sainte, 20h30. Infos: [www.varietes.ch](http://www.varietes.ch)

#### Dimanche 19

- Concert «Gioia Cantar», temple, 17h. Infos: [www.terresainte.eerv.ch](http://www.terresainte.eerv.ch)

#### Vendredi 24, samedi 25

- Coppet Blues Festival, caves du Château, 20h30. Infos: [www.jazzandco.ch](http://www.jazzandco.ch)

#### Mercredi 29, jeudi 30

- Marché de Noël, Château de Coppet. Infos: [www.noelcoppet.ch](http://www.noelcoppet.ch)

### DECEMBRE

#### Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3

- Marché de Noël, Château de Coppet. Infos: [www.noelcoppet.ch](http://www.noelcoppet.ch)

#### Dimanche 3

- Concert de l'Avent, Conservatoire de Musique de Terre Sainte, temple, 17h. Infos: [www.terresainte.ch/enfance/cmtse/htm](http://www.terresainte.ch/enfance/cmtse/htm)

#### Mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8

- Comédie «Un air de Provence», théâtre de Terre Sainte, 20h30. Infos: [www.varietes.ch](http://www.varietes.ch)

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch).

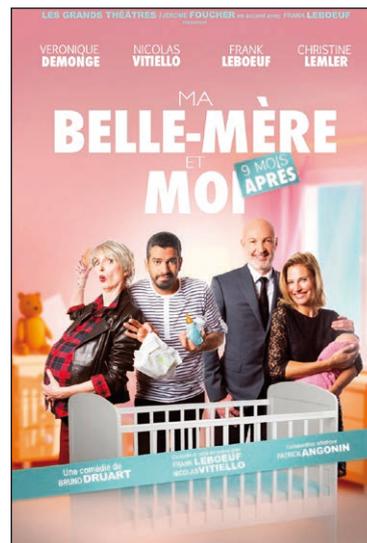
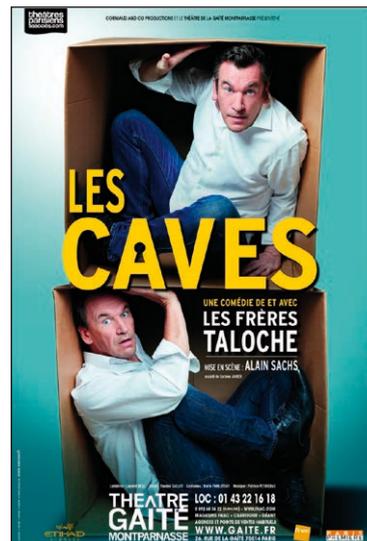
## Décès

Madame Béchet Lilianne le 10 avril 2017  
Monsieur Güniat Paul le 23 juin 2017

## La pensée du trimestre

«Toutes choses sont dites déjà; mais comme personne n'écoute, il faut toujours recommencer.»

André Gide



## Le saviez-vous

Depuis la fin du mois d'août, une livecam, installée sur le toit de la Maison de Ville, filme Coppet à 360 degrés. Cet achat était prévu dans le budget communal. Il répond ainsi à la demande de nombreux habitants et à un besoin touristique indéniable. L'icône se trouve sur la page d'accueil de notre site [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch).

Cliquez et émerveillez-vous de la beauté de notre commune !

## Impressum

**Editeur:** Commune de Coppet  
**Responsable:** Isabelle Naville  
**Rédaction:** Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin  
**Conception et mise en page:** Publium SA – Thomas Marchand  
**Tirage:** 1'700 ex.  
**Contact:** Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet  
**E-mail:** [administration@coppet.ch](mailto:administration@coppet.ch)  
**Site web:** [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch)

# n° 28 – Septembre 2017  
Imprimé sur un papier recyclé

